

Violences à l'Université de Montpellier

Le Conseil Fédéral de Sud Collectivités Territoriales réuni le vendredi 23 Mars apporte son soutien à nos camarades de Solidaires Etudiants 34 et de Solidaires 34, ainsi qu'à l'ensemble des étudiant.e.s en lutte, qui au cours de l'occupation de la faculté de Droit de Montpellier ont été lâchement violenté-e-s par une milice ca-goulée et armée de bâtons. Cette intervention ultra violente qui a fait quatre blessés graves et nécessité l'intervention des pompiers, fait plus d'une dizaine de blessé.e.s légers a été légitimée par la présidence de l'université.

Le Conseil Fédéral de SUD CT aux côtés de Solidaires étudiants 34 et Solidaires 34 exige le renvoi pur et simple de M. le Doyen Philippe Pétel de la Faculté de Droit et Sciences Politiques de l'Université de Montpellier ainsi que des auteurs de ces actes barbares. Nous demandons également que des poursuites judiciaires soient prises à l'encontre de toutes ces personnes.

Paris le 23 mars 2018